



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE/RÉSERVATION

1. CONDITIONS DE RÉSERVATION

1.1. Pour que la réservation soit effective, il sera nécessaire la confirmation par courrier électronique, du Camping l'Amfora, qui sera effectuée après réception de l'acompte (30% de la totalité de la réservation) et l'acceptation des conditions générales de vente.

***En effectuant la réservation, le client accepte que ses données et celles de la réservation sont correctes.**

1.2. Pour pouvoir effectuer une réservation au Camping l'Amfora, il faut être majeur. Les mineurs doivent toujours être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

1.3. Les réservations sont personnelles et non transférables. En aucun cas, vous ne pouvez sous-louer ou transférer une réservation sans le consentement préalable du camping. Le Camping l'Amfora, pourra annuler les réservations et refuser l'accès si le titulaire et/ou les hôtes ne sont pas ceux enregistrés à l'origine.

1.4. Le fait de séjourner avec des chiens doit être communiqué au moment de la demande de réservation afin qu'elle puisse être incluse dans le devis reçu et qu'un logement adapté aux circonstances puisse vous être attribué.

Un maximum d'un chien est autorisé sur les parcelles standards, les parcelles de 90m², Mobilhome blue, Sunny Dog, Premium Spécial et le complexe d'appartements.

Sur les parcelles de 180m², un maximum de deux chiens est autorisé.

1.5. Les chiens doivent être attachés sur les parcelles et, en dehors de celles-ci, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Un certificat de vaccination et une assurance de responsabilité civile sont exigés.

Le propriétaire du chien a l'obligation d'éviter que les animaux déposent leurs excréments et urines dans les lieux où d'autres personnes passent habituellement, tel que façades, portes ou entrées des établissements, en procédant toujours et en tous les cas à leur enlèvement ou à leur nettoyage.

1.6. L'accès et/ou l'hébergement de chiens potentiellement dangereux (PPP) est interdit. La liste nationale des PPP est la suivante : **Pit Bull Terrier, Staffordshire Bull Terrier, American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Dogue Argentin, Fila Brésilien, Tosa Inu et Akita Inu**

1.7. La personne titulaire de la réservation du séjour au Camping l'Amfora, sera responsable en dernier ressort de tout acte effectué par les animaux de compagnie, ainsi que des actes des autres occupants enregistrés dans son unité d'hébergement et des visiteurs qui l'accompagnent.

1.8. Le montant total de la réservation doit être payé au plus tard le jour de l'arrivée prévue.

Pour les week-ends et les ponts, les réservations de groupes de plus de deux familles ne sont pas acceptées.

1.9. Les horaires d'arrivée et de départ du camping sont les suivants :

- ✚ HÉBERGEMENTS : Entrée à 16h et départ avant 10h.
- ✚ PARCELLES 100m², PARCELLE 100m² avec drainage et PARCELLE 70m² : Entrée à 14h et départ avant 12h
- ✚ PARCELLES avec sanitaire individuel : Entrée à 14h et départ avant 11h.

En cas de non-respect d'un des horaires d'arrivée ou de départ, une nuit supplémentaire sera facturée et le client devra payer.

L'accès à l'hébergement ou aux parcelles n'est pas garanti en cas d'arrivée avant l'heure d'enregistrement indiquée.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE/RÉSERVATION

1.10. Si l'occupation le permet et sur demande préalable, il sera possible d'opter pour un **LATE CHECK - OUT** (uniquement en basse saison, en payant 50% du tarif journalier en vigueur).

1.11. Si le client n'utilise pas sa réservation dans les 24h après le début prévu, celle-ci sera automatiquement annulée. Si le client demande, par écrit, une prolongation, le camping fera tout son possible pour la maintenir, à condition que le montant total du séjour réservé à l'origine soit payé dans son intégralité.

1.12. Les modifications de réservation doivent être demandées par écrit et sont soumises à la disponibilité. Seules les modifications confirmées par le Camping l'Àmfóra sont valables.

*** Toutes les modifications : nombre de personnes, âge, chiens, voitures, changement de dates... entraîneront une modification du montant à payer à l'arrivée.**

En cas de réduction du séjour, ou changement de catégorie, il faut informer le camping au moins 15 jours calendaires avant la date d'arrivée. Le camping mettra en vente les jours non loués et si l'hébergement / parcelle ne peut être loué, ces jours seront facturés au client.

1.13. Les modifications de réservation **ne peuvent pas** être appliquées aux offres fournies a posteriori.

1.14. Les numéros d'hébergement sont attribués par le service des réservations et seront communiqués à la réception le jour de votre arrivée. Le client peut indiquer ses préférences, mais l'attribution d'une zone ou d'un logement spécifique ne peut être garantie.

1.15. Les données et photos relatives aux emplacements et logements n'ont pas de caractère contraignant, bien que ces informations soient fournies avec le plus grand respect et précision possible. Par conséquent, il n'est pas possible de garantir que les parcelles sont ombragées, que la surface est herbeuse, qu'il y a des haies ou qu'il y a une couverture wifi.

1.16. Conformément à la réglementation en vigueur, chaque invité doit s'identifier avec un document qui atteste dûment son identité (carte d'identité ou passeport). Les données doivent être communiquées de manière complète et correcte au moment de la réservation et/ou lors du check-in en ligne. Si le camping demande la présentation du document original, l'hôte est tenu de le mettre immédiatement à sa disposition. Le bracelet d'identification est obligatoire pendant tout le séjour ; en cas de perte, un supplément de 20 € sera appliqué.

En haute saison les visites ne sont **PAS** autorisées. (Consulter dates et tarifs à la réception).

2. ANNULATION DE LA RÉSERVATION

2.1. SANS GARANTIE D'ANNULATION

2.1.1 En cas d'annulation par le camping, sauf cas de force majeure et pandémies, la totalité des sommes versées sera remboursée. Toutefois, en aucun cas, cette annulation ne peut donner lieu au paiement de dommages et intérêts.

2.1.2. Les demandes d'annulation de la part des clients doivent être communiquées par courriel à info@campingamfora.com

2.1.3. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf si vous avez une garantie d'annulation ou d'annulation contractée avec le camping et que les raisons de l'annulation sont dûment justifiées.

2.1.4. En cas d'annulation, sans garantie d'annulation, les pénalités seront les suivantes :

- ✚ 25% du montant de l'avance, si l'annulation est faite au moins 30 jours civils avant la date prévue d'arrivée
- ✚ 50% du montant de l'avance si l'annulation est faite entre 16 et 30 jours calendaires avant la date prévue d'arrivée



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE/RÉSERVATION

- ✚ 100% du montant de l'acompte, si l'annulation est faite dans les 15 jours calendaires précédant la date d'arrivée prévue.

- ✚ Limiter le volume des équipements générant du bruit et/ou de la musique.
- ✚ Garder le silence pendant les heures de repos, de 00h à 07h.

2.2. AVEC GARANTIE D'ANNULATION

2.2.1. Le camping vous offre une garantie d'annulation au moment de la réservation qui couvre, dans certaines circonstances, le remboursement des sommes versées. (À l'exclusion montant de la garantie).

Il ne sera pas possible de demander la garantie d'annulation après confirmation de réservation.

La garantie s'applique à tout moment (avant et pendant votre séjour).

2.2.2. Les causes de dédommagement pour la garantie d'annulation peuvent être :

- ✚ Décès, accident, maladie grave d'un membre de la famille (conjoint, enfants, parents, frères / sœurs et beaux-frères/belles-sœurs).
- ✚ Vol de votre voiture ou caravane sur le chemin du camping.
- ✚ Licenciement de son travail ou de celui de son conjoint.
- ✚ Déménagement pour raisons professionnelles.
- ✚ Accidents survenus dans votre lieu de résidence habituel (incendie, inondation, vol).

2.2.3. Une fois l'annulation communiquée, le client dispose de 24H pour justifier la raison par courriel, en apportant les documents nécessaires (certificats, rapport d'accident, justificatif médical, réclamation, etc.)

3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

3.1. Les clients sont tenus de respecter et de suivre les indications des équipes de surveillance et de secours. Afin de garantir une bonne convivialité au sein des installations, le personnel du camping pourra prendre les mesures nécessaires en ce qui concerne :

3.2. Les climatiseurs doivent être installés à l'avant des caravanes, c'est-à-dire à l'intérieur de la parcelle, pour éviter que le bruit ne gêne les autres clients.

3.3. En aucun cas, les comportements délictueux, violents et/ou irrespectueux, le non-respect des règles de sécurité, ainsi que le non-respect du règlement intérieur et des règles informées par la signalisation ou l'affichage seront tolérés. Une telle conduite entraînera l'intervention de Càmping l'Àmfora et la mise en œuvre de mesures pouvant aller jusqu'à entraîner l'expulsion des installations sans droit à aucune compensation ni remboursement.

3.4. La vitesse maximale à laquelle on peut circuler, dans les installations du camping, avec tout type de véhicule, motorisé ou non, est de 10km/h maximum, et les piétons auront toujours la priorité sur toutes les voies de circulation et installations.

L'utilisation de trottinettes électriques est interdite dans les installations du camping.

En période de forte occupation, la direction peut restreindre la circulation de tout véhicule.

3.5. Les commerces et tous les services fournis dans le camping peuvent cesser partiellement ou totalement leur activité en raison de travaux d'entretien, de conditions météorologiques défavorables, de conditions de sécurité ou de faibles niveaux d'occupation.

3.6. L'utilisation de barbecue au gaz ou au charbon est autorisée à condition que des mesures de sécurité appropriées soient prises, en gardant une distance de 1,5 m de tout objet inflammable, en disposant d'un seau rempli d'eau et en suivant les instructions du fabricant du produit utilisé. Il est obligatoire d'éteindre les braises avant de les jeter.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE/RÉSERVATION

*** Càmping l'Àmfóra se réserve le droit de limiter et/ou d'interdire l'utilisation des barbecues, suivant les indications ou recommandations des autorités compétentes, à des périodes déterminées.**

Il est strictement interdit d'allumer des feux directement à partir du sol.

3.7. Il est strictement interdit de mettre des cordes, des hamacs ou d'autres objets dans les arbres et les structures des logements.

Seules les bâches ou tapis respirants sont acceptés afin de maintenir le bon état de l'herbe.

Dans le cas des parcelles, aucun élément de camping ne peut être placé en dehors des limites de celle-ci. En laissant les rues et/ou les zones de circulation libres.

Les campeurs ne sont pas autorisés à accrocher des affiches dans le camping, ni à faire des expositions de vente privées.

3.8. Il est interdit de laver les voitures, les bâches ou les tapis sur les parcelles.

Il est interdit de recharger les voitures sur les emplacements. Le camping dispose d'une zone de recharge pour voitures.

L'utilisation de lasers et/ou drones est interdite dans le camping

3.9. Il est strictement interdit de jeter des eaux usées en dehors des points destinés à cet usage, identifiés comme les toilettes chimiques manuelles, situées dans chacun des blocs sanitaires, ou automatiques (Camperclean). L'utilisation d'un produits chimiques est obligatoire.

3.10. À la réception, des coffres-forts sont à votre disposition pour protéger vos effets personnels. À cet égard, Càmping l'Àmfóra ne peut être tenu responsable de la perte ou du vol d'objets personnels qui ne sont pas dûment gardés.

La direction du camping ne sera en aucun cas responsable en cas de vol de vélos et/ou trottinettes. Il

est conseillé de garder vos vélos et/ou trottinettes sécurisés avec le cadenas correspondant.

3.11. Les clients ont le devoir et l'obligation de disposer, à tout moment, d'une assurance de responsabilité civile pour les dommages que leurs caravanes ou éléments de camping peuvent causer à des tiers ou au camping lui-même.

3.12. La direction du camping ne sera en aucun cas responsable en cas de vol, de cambriolage, d'accident ou de dommages aux personnes et aux éléments causés par des tiers extérieurs à l'établissement, ni en cas de dommages résultant de phénomènes météorologiques et autres phénomènes naturels.

3.13. La direction de Càmping l'Àmfóra se réserve le droit de mettre fin au séjour, sans aucun remboursement ou indemnisation, à toute personne qui enfreindrait les présentes conditions.